

20241016 Rue89 Lyon

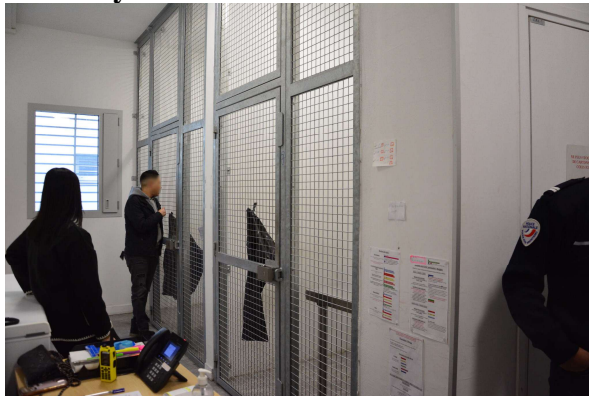
<https://www.rue89lyon.fr/2024/10/16/atteint-droit-barreau-lyon-demande-fermeture-cra-2/>

Le barreau de Lyon demande la fermeture du CRA 2 pour « conditions de rétention indignes »

Le barreau de Lyon a saisi la justice administrative en référé pour obtenir la fermeture du Centre de rétention administrative (CRA) 2, situé près de l'aéroport Saint-Exupéry. Les avocats dénoncent des conditions de rétention « indignes » après une visite des lieux.

Cet article est en accès libre. Pour soutenir Rue89Lyon, [abonnez-vous](#).

Rue89Lyon



Le Centre de rétention administrative 2 de Lyon, aux airs de prison, peut accueillir jusqu'à 140 retenus. Photo : Pierre Lemerle/Rue89Lyon

Portes de toilettes manquantes, absence d'accès au soin, problèmes nutritionnels... Le barreau de Lyon pointe plusieurs « atteintes aux droits fondamentaux des retenus » dans le deuxième Centre de rétention administrative (CRA) de Lyon Saint-Exupéry, où sont enfermées des personnes étrangères dans l'attente de leur expulsion du territoire.

Face à cette situation, le bâtonnier et la vice-bâtonnière ont saisi le tribunal administratif en référé-liberté (une procédure accélérée justifiée par l'urgence d'une situation), vendredi 11 octobre, révèle [Lyon Capitale](#). Ils souhaitent obtenir la fermeture du centre « dans l'attente d'une mise aux normes », explique à nos confrères la vice-bâtonnière, Sara Kebir.

Le Centre de rétention administrative de Lyon Saint-Exupéry, c'est quoi ?

Un Centre de rétention administrative (CRA), est un lieu d'enfermement où sont retenues les personnes étrangères qui font l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) de moins d'un an, d'une décision d'expulsion ou d'une interdiction judiciaire de territoire français.

On y retrouve des étrangers qui ont fait l'objet d'arrestations par la police, ou qui sortent de prison. La rétention est décidée par l'administration et peut durer jusqu'à 90 jours.

Le CRA de Lyon Saint-Exupéry est doté depuis janvier 2022 d'un nouveau bâtiment neuf de 140 places. C'est de ce bâtiment (le CRA 2) dont il est question dans cet article. Avec la loi immigration votée début 2024, le nombre de places dans les CRA va doubler d'ici 2027, pour

les porter à 3000. Le CRA 2 de Lyon, vu comme un « CRA du futur », pourrait servir de modèle.

Au CRA 2 de Lyon, la situation n'est pas nouvelle

Cette alerte sur les conditions de vie au sein du CRA est loin d'être la première. En avril 2023 déjà, le barreau de Lyon tirait la sonnette d'alarme : toilettes avec des portes battantes empêchant une quelconque intimité, 30 minutes chaque jour pour aller manger au réfectoire, des cours pour s'aérer qui ressemblent à des cages... « On a l'impression que la rétention est là pour punir, ce qui ne devrait pas être le cas, grinçait déjà la vice-bâtonnière de l'époque, Marie-Josèphe Laurent. Tout est anxiogène là-bas. »

Lire aussi sur Rue89Lyon

[Le nouveau centre de rétention administrative encore pire que le premier pour le barreau de Lyon](#)
[Centre de rétention 2 à Lyon : les dessous « indignes » d'une prison pour étrangers](#)
[Le nouveau CRA de Lyon étrillé par la contrôleuse des lieux de privation de liberté](#)

Quelques mois plus tard, en juin 2023, c'est la contrôleuse des lieux de privation de liberté qui s'inquiétait de la gestion du lieu :

« Les hébergements y sont, comme ailleurs, inadaptés ou sous-dimensionnés, anxiogènes, dégradés et mal entretenus, notait la CGLPL. Les retenus y sont privés d'intimité, d'activité, de perspectives et, dans l'ensemble, largement livrés à eux-mêmes »

Extrait du rapport de la visite du centre de rétention administrative n°2 de Lyon-Saint-Exupéry (Rhône)

Des conditions de vie difficiles que Rue89Lyon avait pu constater lors d'une visite du CRA organisée par la sénatrice écologiste Raymonde Poncet-Monge. Impossibilité de téléphoner, fenêtres cassées en plein hiver, manque d'intimité, accès défaillant aux soins psychiques... Autant de défaillances qui s'accumulent.

Mardi 15 octobre, le très droitier ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau a annoncé la préparation d'une nouvelle loi immigration pour début 2025, dans une [interview pour le Figaro](#). Il souhaite augmenter la durée maximale d'enfermement de 90 à 210 jours et exclure les associations des Centres de rétention. Une volonté qui n'augure rien de bon pour les droits des personnes retenues.